

## Pressemitteilung

---

# RÉUNION DU CA DU 1ER JUILLET 2019 JEAN-LOUIS SCHILTZ DEVIENT VICE- PRÉSIDENT DE LA FEDIL

### *Réunion du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2019*

#### **Jean-Louis Schiltz devient nouveau vice-président de la FEDIL**

Lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le conseil d'administration de la FEDIL a décidé de nommer M. Jean-Louis Schiltz en tant que nouveau vice-président de la fédération. Suite aux départs de M. Nicolas Buck et de M. Michel Wurth, le bureau de la FEDIL se compose désormais de

**Mme Michèle Detaille, présidente ;**

**Charles-Louis Ackermann, vice-président ;**

**Jean-Louis Schiltz, vice-président.**

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé de coopter M. Jean Muller, CEO des Moulins de Kleinbettingen, au niveau du conseil d'administration.

Concernant les **sujets prioritaires de la FEDIL**, les talents, la transition énergétique et la transformation digitale, le conseil d'administration s'attachait lors de la réunion plus particulièrement au **Projet de loi sur les stages**, où il est particulièrement important que le nouveau cadre légal ne restreigne pas l'accès des jeunes à des stages dans les entreprises luxembourgeoises. À ce sujet, le projet de loi devrait prévoir des dispositions évitant de mettre en péril la reconnaissance de stages obligatoires indemnisés/rémunérés, et devrait exclure les stages obligatoires de l'interdiction de réaliser des stages pour les détenteurs d'un diplôme de master.

Au niveau de la **transition énergétique de l'industrie**, le conseil d'administration a fait remarquer que d'énormes efforts sont attendus des entreprises industrielles pour réduire leurs émissions de gaz à effets de serre, alors qu'elles se trouvent confrontées à un cadre européen qui ne promeut pas la transition énergétique au même niveau que ces attentes.

Une analyse détaillée de la situation et la définition de moyens d'action



concrets par les décideurs politiques en charge de la transition énergétique sont nécessaires afin de permettre aux entreprises de se conformer à la politique climatique désirée sans mettre en danger leurs niveaux de compétitivité à l'échelle globale.

Le C.A. a également eu un échange sur les **conclusions d'un récent voyage d'études ICT en Chine**, organisé par la FEDIL pour ses membres et partenaires avec le soutien du LTIO de Shanghai (Luxembourg Trade and Investment Office). Ces conclusions et enseignements seront également présentés et discutés avec les membres du gouvernement concernés par la transformation digitale ainsi qu'avec les organisations partenaires de la FEDIL.

**Luxembourg, le 3 juillet 2019**